

LES APPELLATIONS DES IDENTITÉS DE GENRE NON TRADITIONNELLES. UNE APPROCHE LEXICOLOGIQUE

Mireille Elchacar, Ada Luna Salita

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2018/3 N° 165 | pages 139 à 165

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735124367

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2018-3-page-139.htm>

Pour citer cet article :

Mireille Elchacar, Ada Luna Salita « Les appellations des identités de genre non traditionnelles. Une approche lexicologique », *Langage et société* 2018/3 (N° 165), p. 139-165.

DOI 10.3917/lis.165.0139

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les appellations des identités de genre non traditionnelles. Une approche lexicologique

Mireille Elchacar

Université TÉLUQ

mireille.elchacar@teluq.ca

Ada Luna Salita

Université de Sherbrooke

ada.luna.salita@usherbrooke.ca

1. Nommer les identités de genre : la lutte pour le capital symbolique

Plusieurs appellations ont vu le jour ces dernières années en français pour désigner une diversité d'identités de genre et d'orientations sexuelles : l'appellation anglaise *queer* est parfois utilisée, mais elle cohabite avec d'autres néologismes comme *trans* ou *LGBT* et ses dérivés (*LGBTQIA+*...). Des groupes militants ont recours à une nomenclature abondante; certains ont même produit leur propre glossaire (par exemple celui du Rainbow Project, rattaché à l'Union européenne¹, ou le *Wiktionnaire* – qui possède une catégorie «vocabulaire LGBTIQ en français²»). Or tous ces néologismes ne sont pas nécessairement repris par le grand public.

Alors que des travaux sont consacrés à la réception d'un terme (*queer* : Laprade 2014), à l'analyse du discours de catégorisation

1. Voir en ligne : <www.rainbowproject.eu/material/fr/glossary.htm>.

2. Voir en ligne : <https://fr.wiktionary.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Vocabulaire_LGBTIQ_en_fran%C3%A7ais>.

et de construction des identités de genre (Marignier 2016), ou encore aux créations langagières féministes pour traduire *queer* (Lorenzi 2017), la présente étude se situe dans une perspective lexicologique³. L'objectif est de dresser un portrait des appellations employées le plus fréquemment dans la presse générale au Québec (et non dans des sources spécialisées, destinées aux groupes concernés) et de vérifier quels facteurs jouent en faveur de la circulation de ces appellations. Nous examinerons aussi la présence de ces termes dans la presse générale européenne, les appellations n'étant pas nécessairement les mêmes dans toute la francophonie. Après l'étude dans la presse générale, nous consulterons des ouvrages de référence pour voir quelles dénominations ont accédé à leur nomenclature, conférant un caractère plus pérenne aux appellations.

Les néologismes à l'étude ne sont pas nés de la nécessité de désigner de nouvelles réalités, mais plutôt d'un changement dans la perception et la prise en compte de ces réalités dans la société, ce qui constitue une de leurs fonctions possibles, comme nous le rappellent Pruvost et Sablayrolles (2003 : 85) : « Parfois aussi le changement de dénomination marque une volonté de modifier la manière de concevoir certaines réalités. » Dans le cadre qui nous intéresse, « [f]orger des néologismes peut aussi devenir une manière d'affirmer son identité et celle du groupe au sein duquel on les fait circuler » (*ibid.* : 89).

Pour reprendre un cadre d'analyse bourdieusien, les divers néologismes en présence relèveraient d'une tentative de prise de possession d'un certain pouvoir symbolique par les principaux groupes intéressés (les groupes dominés), qui proposent eux-mêmes une appellation dans le but de revendiquer l'identité de chaque individu ne s'identifiant pas aux identités de genre ou orientations sexuelles traditionnelles. On assisterait à une tentative d'« appropriation identitaire de dénominations par des groupes sociaux, à des fins de reconnaissance » (Petit 2012 : 5). Les groupes dominés tentent de s'approprier l'espace médiatique en mettant de l'avant leurs appellations. Nous reprenons ici un passage où Bourdieu explique ce phénomène en lien avec les notions de régions et d'ethnies, mais qui nous semble transposable pour les dénominations de tout groupe marginalisé :

Le pouvoir quasi magique des mots vient de ce que l'objectivation et l'officialisation de fait qu'accomplit la nomination publique, à la face de tous, a

3. Notre approche est donc linguistique plutôt que militante.

pour effet d'arracher la particularité qui est au principe du particularisme à l'impensé, voire à l'impensable [...] ; et l'officialisation trouve son accomplissement dans la *manifestation*, acte typiquement magique (ce qui ne veut pas dire dépourvu d'efficace) par lequel le groupe pratique, virtuel, ignoré, nié, refoulé, se rend visible, manifeste pour les autres groupes et *pour lui-même*, et atteste son existence en tant que groupe connu et reconnu, prétendant à l'institutionnalisation. Le monde social est aussi représentation et volonté, et exister socialement, c'est aussi être perçu, et perçu comme distinct. (Bourdieu 2001 : 287)

Même si la diversité des identités et des orientations sexuelles semble mieux connue et visible qu'il y a quelques décennies (la diversité des néologismes en circulation en témoigne), le groupe dominant est toujours composé de personnes hétérosexuelles qui s'identifient au genre attribué à leur naissance. Ceci se répercute dans le choix et la visibilité des appellations. L'étude de Laprade sur le mot *queer* en arrive à la conclusion suivante :

les journaux agissent bien peu en tant que diffuseurs de la pensée *queer* : un des constats qui ressort de mon analyse est que les références aux auteurs canoniques ou aux groupes militants québécois sont rares. Se détachant donc de la généalogie de ces théories, les journaux donnent à voir leur propre interprétation de ce qu'est le *queer*. (Laprade 2014 : 2)

Ici, c'est par la dénomination que se manifesteront les autres voix possibles :

Si c'est par la parole que nous sommes identifié.e.s comme des sujets sexués et genrés « c'est une fille », « c'est un garçon », c'est encore par elle que nous déconstruisons ce premier acte fondateur [...] pour contester cette assignation de genre pour réparer l'injure – « hommasse ! », « pédé ! » – et pour reconstruire un autre monde possible en dehors ou contre le patriarcat et l'hétéro (et l'homo) sexisme. (Greco 2015 : 8)

Nous pouvons faire un parallèle avec les appellations créées autour de la mobilisation contre la mondialisation néolibérale au début des années 2000. *Antimondialisation* et ses dérivés ont d'abord été proposés par les médias pour désigner les acteurs de ce nouveau mouvement citoyen qui manifestaient aux abords des réunions du G20 ou autres Sommets des Amériques; puis les groupes concernés ont eux-mêmes demandé d'être nommés *altermondialistes* afin de détourner la

connotation péjorative associée à la dérivation avec le préfixe oppositif *anti-* et de montrer au public qu'ils avaient des propositions à faire en remplacement du modèle néolibéral (voir Elchacar 2016).

La diversité des dénominations qui cohabitent actuellement s'explique par divers facteurs. D'abord, les néologismes en jeu ne désignent pas tous le même signifié : certains concernent uniquement l'identité de genre (*trans*) alors que d'autres ajoutent à l'identité de genre l'orientation sexuelle (*LGBT+*) – nous y reviendrons pour chaque appellation. Ensuite, ce vocabulaire est en construction, et plusieurs acteurs proposent des appellations sans qu'il y ait consensus explicite sur celles qui conviendraient à toutes et à tous. Chacune apporte une nuance, un élément de sens que les groupes concernés ressentent le besoin d'ajouter. En ce sens, la multiplication des appellations peut être perçue positivement par les groupes militants :

Dans un cadre *queer* il ne s'agit plus de parler du *genre* mais des *genres* : les identités sont multiples (femme, homme, trans^{*}, intersexe, agenre, etc.) tout en étant produites et opprimées par le même système de genre. Ce système produit donc des normes identitaires binaires (masculines et féminines), et celles-ci peuvent être confirmées, reproduites mais aussi déjouées et subverties. En ce sens, *genres* peut être utilisé pour désigner les identités, c'est-à-dire les rôles sociaux sexués qui sont performés par les individus. (Marignier 2016 : 38)

Or la presse générale ne reprendra pas nécessairement toutes les appellations et toutes les nuances proposées par les groupes militants.

2. La méthodologie

Une recherche préliminaire sur les appellations des identités de genre et orientations sexuelles non traditionnelles nous a permis de dresser une liste de départ⁴. À partir de cette liste, nous avons effectué la recherche dans la presse générale québécoise à l'aide de la base de données Eureka. cc (intitulée Europresse en Europe)⁵. Notre recherche s'étend sur une période de dix ans allant du 20 mars 2007 au 20 mars 2017, ce qui

4. Ces recherches ont été réalisées dans le cadre d'un séminaire de maîtrise que nous avons donné intitulé « Aspect perturbateur de l'innovation » à l'université de Sherbrooke à l'été 2016 (LSV 721). Nous remercions les étudiantes qui ont participé activement à ce séminaire.

5. Base de données qui regroupe plus de 1 500 sources (journaux, revues, etc.) et qui permet de sélectionner des critères de recherche comme la date et le lieu de publication. Comme notre recherche a été menée au Québec, nous emploierons le titre Eureka.

nous semblait suffisamment long considérant que ces appellations sont des néologismes dont la création remonte au début des années 2000⁶. Nous avons retenu les appellations présentes dans la presse générale au Québec dans au moins dix documents⁷ de Eureka au moment de la recherche, soit : *altersexuel*, *allosexuel*, *bispirituel*, *trans*, *LBGT* et ses variantes, *queer* et *cisgenre*⁸. Nous avons ensuite cherché chacune des appellations dans toutes les sources de la presse du Canada francophone et dans toutes les sources de la presse de l'Europe francophone pour la période sélectionnée.

Certains des néologismes retenus désignent des identités de genre et d'autres, à la fois des identités de genre et des orientations sexuelles. Il ne s'agit donc pas de comparer les appellations entre elles, puisqu'elles ne désignent pas toutes le même signifié et ne sont pas toujours interchangeables. Nous souhaitons plutôt observer comment les appellations s'écartant du modèle dominant hétérosexuel et cisgenre⁹ se frayent un chemin dans la presse générale québécoise. En outre, pour chaque appellation, nous examinerons si l'un ou l'autre des facteurs suivants (lorsque pertinent) peut jouer un rôle de vecteur ou au contraire de frein dans la diffusion de l'appellation, soit 1- les choix et avis des groupes issus de la diversité sexuelle; 2- les préoccupations normatives et 3- l'intégration au système lexical du français.

Facteurs potentiels dans la circulation des appellations :

- 1- Choix et avis des groupes issus de la diversité sexuelle : les principaux groupes concernés ont-ils fait part d'un avis,

6. La première occurrence que nous avons trouvée sur Eureka de LGBT dans les journaux francophones date de 2002 : « Il doit y avoir un débat politique et une réflexion sur l'homoparentalité », a estimé pour sa part René Lalement, porte-parole de l'association Inter-LGBT (*AFP Infos Françaises Général*, 04/03/2002). Voir également Laprade (2014 : 4).

7. Nos résultats montrent le nombre de documents où se trouvent les appellations. En effet, le moteur de recherche Eureka.cc lance les requêtes dans des documents plutôt que de chercher des occurrences; un mot peut donc se répéter plusieurs fois dans le même document.

8. Nous avons donc écarté les appellations confinées à l'Europe, comme *transpédégouine*, (absent des sources canadiennes de Eureka) ou les appellations rares, donc présentes dans moins de dix documents des sources québécoises de Eureka au moment de notre recherche (*agenre*, *pansexuel* et *bigenre*).

9. Une personne cisgenre est une personne qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance.

d'un commentaire, d'une préférence sur les diverses appellations? Quelles appellations utilisent-ils dans leur titre, dans leurs outils, etc.? Nous nous référerons aux groupes actifs de la société civile et aux études parues sur le sujet.

- 2- Préoccupation normative : les appellations soulèvent-elles des questions d'ordre normatif? Leur usage est-il critiqué, ou au contraire recommandé? Si une appellation est mise de l'avant par l'Office québécois de la langue française (OQLF), est-ce que cela se répercute sur l'utilisation de ces appellations dans la presse générale?
- 3- Intégration au système lexical du français : les appellations à l'étude ne fonctionnent pas toutes comme des noms communs prototypiques, qui portent les marques du genre et du nombre et qui permettent la dérivation morphologique. On y trouve un sigle (*LGBT*), un emprunt (*queer*) et une apocope (*trans*). Cela pourrait-il avoir une incidence sur l'utilisation de ces appellations dans la presse générale?

3. Les appellations en usage dans la presse générale au Québec

Le graphique 1 donne un aperçu de la fréquence de chaque dénomination au Canada et en Europe¹⁰ (voir page suivante).

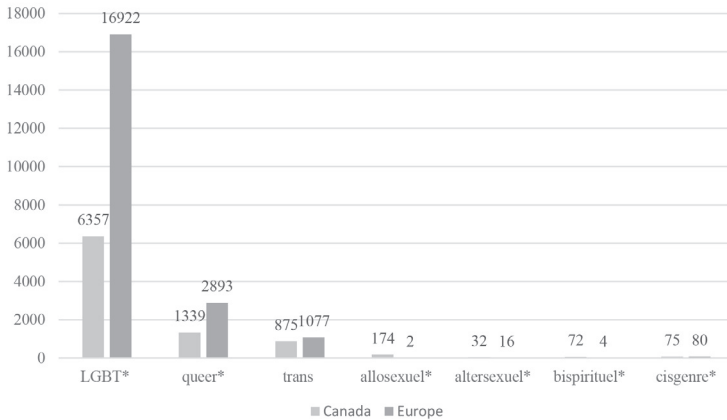
Nous pouvons déjà faire quelques observations. D'abord, il est normal que les résultats soient plus élevés dans la presse européenne francophone que dans la presse canadienne francophone puisque Eureka compte davantage de publications européennes (619 sources européennes et 415 sources canadiennes). Ensuite, les deux appellations qui ressortent en termes de fréquence sont les mêmes pour les deux entités géographiques, soit *LGBT* et ses variantes et *queer*¹¹. Enfin, certaines

10. Les recherches ont été faites avec les formes tronquées pour inclure les occurrences de toutes les formes fléchies. Nous avons limité la recherche à la presse uniquement, donc nous n'avons pas tenu compte des résultats sous « télévision et médias », « médias sociaux », « études et rapports », ou « répertoires et références ». Il est également à noter qu'un même texte peut être publié dans plusieurs journaux différents. Par exemple, l'article « Cœur de queer » (Sophie Durocher, *Le Journal de Montréal*, 17/06/2016) a été publié simultanément dans *Le Journal de Québec* et *Le Journal de Montréal*, tous les deux appartenant au groupe Quebecor Média.

11. Rappelons que d'autres appellations, peut-être plus fréquentes, peuvent avoir cours dans la presse européenne francophone : notre point de départ était les appellations les

appellations sont relativement plus fréquentes au Canada francophone en raison de leur ancrage géographique : *bispirituel* est une appellation issue de certaines communautés autochtones du Canada, et *allosexuel* et *altersexuel* ont d'abord été proposés par l'OQLF.

Graphique 1. Fréquence des appellations dans la presse générale



Nous examinerons maintenant chaque appellation, en en donnant une définition, puis en considérant si un ou plus des trois facteurs ciblés pour la circulation des appellations, facteurs présentés plus haut, y apporte un éclairage particulier.

3. 1. LGBT

L'appellation la plus fréquente dans la presse générale au Canada est *LGBT* et ses variantes *LGBTT*, *LGBTQ*, *LGBT+*¹² qui présente 6 357 occurrences au Canada et 16 922 en Europe¹³.

L'appellation *LGBT* (et ses variantes) englobe à la fois des notions d'identité de genre et d'orientation sexuelle. Le *Grand Dictionnaire*

plus fréquentes de la presse canadienne francophone, que nous avons ensuite cherchées dans le corpus européen francophone.

- Nous avons cherché les diverses appellations individuellement, puis nous avons cherché la forme tronquée *LGBT** afin d'avoir un résultat pour l'ensemble des variantes.
- Considérant que les termes ne sont pas tous comparables entre eux, nous ne présentons pas de résultat en pourcentage qui comparerait la fréquence d'usage des uns par rapport aux autres. Par ailleurs, nous présenterons nos résultats en chiffres absolus et non en pourcentages, car les pourcentages seraient infimes par rapport à l'ensemble du corpus.

terminologique (GDT), produit par l'OQLF¹⁴, donne la définition suivante de *LGBT* :

Se dit de ce qui se rapporte au groupe constitué par les minorités sexuelles des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres¹⁵.

Le GDT propose également une entrée pour « personne LGBT », définissant ainsi la forme adjectivale. Est incluse dans cette fiche la note suivante :

Note : d'autres lettres se greffent parfois au sigle LGBT pour inclure différentes réalités de la diversité sexuelle, comme A pour allosexuels (altersexuels) ou encore pour alliés, désignant les personnes qui défendent les droits des LGBT. On trouve également la lettre I pour *intersexués*¹⁶.

LGBT est d'ailleurs utilisé en majorité en tant qu'adjectif dans le corpus. *Communauté LGBT* est le co-occurent qui revient le plus souvent (35 % des occurrences de *LGBT+* au Canada et 15 % en Europe), suivi de *personnes LGBT* (8 % des occurrences au Canada et un peu plus de 6 % en Europe).

(1) « [Le Groupe de travail mixte] n'a cessé de réclamer que les recommandations du rapport soient mises en application afin de contrer l'homophobie vécue par les personnes LGBT. » (*Québec Hebdo*, 18/12/2009).

Nous nous pencherons d'abord sur le troisième facteur potentiel de circulation des appellations dans la presse générale, celui de l'intégration au système lexical français. La dérivation morphologique est le procédé de création néologique le plus productif en français (Zufferey & Moeschler 2010 : 95). Or en tant que sigle, *LGBT* se prête moins facilement à la dérivation morphologique que les noms ou même que

-
14. En 2017, l'OQLF a procédé à un travail terminologique sur le vocabulaire des identités de genre et les orientations sexuelles. Comme ce travail est récent est qu'il tient compte de l'utilisation des mots au Québec, ce sont les définitions du GDT que nous privilégierons pour décrire les appellations; nous consulterons d'autres sources si une appellation était absente du GDT.
 15. Voir en ligne : <www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26530063>, page consultée le 30 janvier 2018. Nous ne ferons pas ici une analyse critique des définitions proposées.
 16. Voir en ligne : <www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26530049>, page consultée le 19 janvier 2018.

les acronymes (comme *cécep*, qui ne se prononce plus une lettre à la fois, et qui a donné *céceprien*, ou ONU qui a donné *onusien*). Calvet (1980 : 102-104), qui compare le sigle à l'emprunt pour la question de la dérivation par affixe, explique que la préfixation des sigles est en théorie plus facile que leur suffixation, mais que les deux procédés restent rares. Il serait par exemple difficile de former un adverbe à partir de ce sigle (**lgbtment*). Un autre élément à considérer pour ce facteur est celui de la mise au pluriel et au féminin. En effet, *LGBT* ne prend ni la marque du féminin ni celle du pluriel¹⁷. Ceci témoignerait du statut quelque peu particulier du sigle par rapport aux autres unités lexicales, et, encore une fois, par rapport à l'acronyme, qui lui accepte la marque morphologique du pluriel : « L'absence de marque d'accord en français semble donc ici témoigner d'une intégration incomplète du sigle dans le système lexical. » (Calvet 1980 : 100)

Malgré ces limites morphologiques, *LGBT* est néanmoins l'appellation la plus employée dans la presse générale. Une hypothèse pour expliquer sa fréquence élevée serait qu'elle permet facilement à toutes les catégories d'identité de genre et d'orientation sexuelle de se greffer au sigle par le simple ajout d'une ou de plusieurs lettres (*t* pour *transsexuel* ou *transgenre*, *q* pour *queer*, *b* pour *bispirituel*, ...). C'est d'ailleurs là l'origine de l'appellation, ce qui rejoint le premier facteur favorisant la circulation d'une appellation, soit l'avis des groupes concernés. Dans le *Dictionnaire des cultures gay et lesbienne*, Éribon explique que le sigle s'est formé suite aux revendications du mouvement transgenre qui ne se sentait pas assez inclus dans les communautés gay et lesbienne :

Le mouvement transgenre est donc une sorte de revanche de ces identités déviantes ou non conformes. Il a permis d'ouvrir la politique sexuelle à la pluralité et à la multiplicité des expériences vécues et des identités de genre, en donnant une place centrale aux identités marginales. Ce qui a conduit à modifier les appellations établies : on ne dit plus la Lesbian and Gay Pride, ou la « Marche de la fierté gay et lesbienne », mais la LGBT Pride, ou « Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans » (Éribon 2003 : 472).

Le signe + (qui peut à l'occasion être un astérisque) est parfois employé pour signaler l'inclusion de toutes les autres identités de genre

17. Comme nous le rappelle la *Banque de dépannage linguistique* produite par l'OQLF : « Les sigles ne prennent pas la marque du pluriel, même si l'article qui les précède est au pluriel. » (http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3520, page consultée le 30 janvier 2018).

ou orientations sexuelles qui ne seraient pas couvertes par les lettres prévues¹⁸. Pour cette raison, on pourrait considérer *LGBT+* comme étant l'appellation la plus inclusive. Plusieurs organismes choisissent cette appellation dans leur titre ou leurs publications. Par exemple, le nom de l'organisme officiel qui œuvre pour la défense des minorités sexuelles au Québec s'appelle le *Conseil québécois LGBT*. Autre exemple, sur le site Web de la ligne de soutien téléphonique *Interligne* (qui s'appelait auparavant *Gay écoute*), c'est l'appellation *LGBT* qui revient le plus souvent¹⁹. Même constatation pour l'organisation de défense des droits fondamentaux Amnesty International, qui utilise *LGBT* tant au niveau mondial²⁰ qu'à celui de la branche canadienne francophone²¹.

Malgré le succès de *LGBT* et son potentiel inclusif quasi illimité, les groupes militants ne prônent pas tous de délaisser toute autre appellation pour autant. Marie-Pier Boisvert, directrice du Conseil québécois LGBT, explique sa perception de l'utilisation du terme *queer* par rapport à *LGBT* :

« S'afficher comme queer, c'est à la fois s'opposer à la "conformité hétérosexuelle" et "aux lettres LGBT". Le terme queer, mal compris même au sein de certaines communautés LGBT²², selon Marie-Pier Boisvert, porte en lui-même le désir de transgresser les limites imposées par le genre. » (Alexandre Vigneault, *La Presse+*, 09/08/2016)

Queer est justement la prochaine appellation qui ressort de notre corpus.

3. 2. *Queer*

L'anglicisme *queer* arrive en deuxième position dans notre corpus, avec 1 339 occurrences au Canada et 2 893 en Europe. La signification de *queer* est assez vaste, pas nécessairement très précise. En anglais, *queer* signifie « étrange » et a d'abord été utilisé en tant qu'insulte homophobe.

18. C'est d'ailleurs la variante *LGBT+* que nous emploierons dans la suite de ce texte.

19. Voir en ligne : <<http://interligne.co>>, page consultée le 30 janvier 2018.

20. Voir par exemple le dernier *Rapport annuel* de l'organisme, où on fait référence aux personnes LGBTI. En ligne : <www.amnesty.org/download/Documents/POL1067002018FRENCH.PDF>.

21. Le nom de la coordination qui s'occupe des droits des minorités sexuelles pour la section canadienne francophone d'Amnistie internationale est le « Réseau LGBT ». En ligne : <www.amnistie.ca/simpliquer/groupes/coordination-droits-personnes-lesbiennes-gaies-bisexuelles-transgenres>.

22. Il faut toutefois noter que la variante *LGBTQ* (*q* renvoyant à *queer*) est attestée dans le corpus.

«Le mouvement gai s'est ensuite réapproprié le terme dans un geste de retournement du stigmaté.» (Laprade 2014 : 3²³) Le détournement de la valeur axiologique du terme s'inscrit dans une volonté d'accroître le capital symbolique des groupes dominés. Éribon explique²⁴ :

En réaction à des identités «gay» et «lesbienne» considérées comme figées et excluantes (et représentant surtout des individus blancs appartenant aux classes moyennes) en réaction aussi aux revendications assimilationnistes du mouvement gay et lesbien, la réappropriation du mot «*queer*» en vient à signifier un refus de la définition identitaire d'un groupe trop bien délimité (la «communauté gay» ou «la communauté gay et lesbienne») en même temps qu'un refus de l'assimilation à la société dominante. «*Queer*» est alors une manière de chercher à dissoudre les frontières afin que les autres identités (transgenres, bissexuels, etc.) et la multiplicité des identités gays et lesbiennes (folles, tantes, *butch/fem*...) aient toutes leur place dans un mouvement contestant les normes sexuelles, culturelles et sociales. (Éribon 2003 : 394)

Queer est d'abord utilisé pour qualifier ce qui s'écarte de l'hétéronormativité, mais est également utilisé de manière plus large pour englober ce que les appellations plus strictes que *gay* ou *homosexuel* ne désignaient pas²⁵. C'est «une façon de marquer sa dissension face à la représentation de l'homosexualité qui domine et qui fait du Village gai, du défilé, du mariage, les principaux sujets de nouvelles. Une représentation qui fait la part belle aux hommes et laisse souvent de côté les lesbiennes, les transsexuels, etc.» (Laprade 2014 : 10) Le fait que le contenu sémantique de *queer* soit fluctuant n'est pas nécessairement perçu comme négatif : «Ainsi, il ne faut pas concevoir les différentes utilisations du *queer* comme des incohérences, mais comme des stratégies de positionnement visant à assurer un pouvoir sur la représentation de l'homosexualité et sur les valeurs qui lui sont attribuées.» (Laprade 2014 : 13) On voit donc

23. Laprade (2014) a fait une étude quantitative du terme *queer* dans quelques journaux canadiens francophones. Selon ses résultats, entre 1990 et 2012, la fréquence d'utilisation de *queer* est relativement faible et lorsqu'ils l'emploient, les journalistes ressentent le besoin de l'expliquer.

24. Le GDT n'offre pas de définition de *queer*, qui y apparaît uniquement comme terme anglais.

25. Rappelons un autre sens de *queer*, parfois employé «pour qualifier un projet artistique ou alternatif. Pris ainsi, il se dote d'une valeur positive en raison de son côté contre-culturel, avant-gardiste, le donnant comme branché» (Laprade 2014 : 8).

que le premier facteur, celui de l'avis des groupes issus des minorités sexuelles, peut parfois jouer en faveur de la diffusion de *queer*.

Dans notre corpus, *queer* est surtout utilisé en tant qu'adjectif et lorsqu'il est employé en tant que nom, il porte la marque du pluriel. Il ne porte pas la marque du féminin :

(2) «Le mot “corps” revient très souvent dans le discours des deux femmes [...] qui se réclament des mouvements féministe et *queer* [...]» (Frédérique Doyon, *Le Devoir*, 02/06/2007)

(3) «Pour les personnes *queer* (qui ne s'identifient pas aux genres binaires de masculinité et féminité) ou trans, l'appartenance aux groupes de femmes peut poser un problème.» (Sophie Chartier, *Le Devoir*, 05/12/2015)

(4) «Le Cercle sera l'hôte dimanche, à 17h, d'une conférence portant sur les *queers*.» (Camille B. Vincent, *Le Soleil*, 02/09/2016).

En raison de l'accueil mitigé réservé aux anglicismes au Québec, on aurait pu croire que *queer* y serait moins employé, en vertu du deuxième facteur pouvant jouer sur la circulation des appellations, soit les préoccupations normatives. En effet, au Québec, de manière générale, les anglicismes sont confinés à la langue familière et peinent à accéder à un registre standard (voir Bouchard 1999; Loubier 2011; Vincent 2015), le contact avec l'anglais s'étant historiquement fait dans un contexte de domination militaire, politique et économique. «Même si les conditions socio-économiques des Québécois et leur niveau d'instruction se sont considérablement transformés [...], ils restent profondément marqués par cette histoire sociale qui a associé l'anglicisme à l'ignorance, la pauvreté et la domination subie.» (Bouchard 1999 : 15) C'est d'ailleurs en tant que mot anglais que le GDT traite *queer*²⁶.

Nous avons vu plus haut que *queer* ne porte la marque du pluriel que s'il est un nom. Un autre élément qui dénote une limite à l'intégration au système lexical du français est la capacité de dérivation morphologique du terme. Elle est théoriquement possible mais elle n'est pas très souvent attestée dans un registre standard. La crainte vis-à-vis de l'anglicisme

26. Le GDT propose comme « termes privilégiés en français » les équivalents *altersexuel* et *allosexuel*, sur lesquels nous reviendrons à la section suivante. Même si l'OQLF a renouvelé sa politique de l'emprunt en 2017, alléguant une plus grande ouverture face aux anglicismes, les formes françaises sont souvent privilégiées dans un registre standard et les anglicismes ne sont acceptés que si plusieurs critères sont réunis : long usage, absence d'un mot français équivalent, etc. En ligne : <www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20170330_politique_emprunt.pdf>.

au Québec explique la réticence à la création de mots dérivés à partir de ceux-ci. Si *queeriser* est présent lorsqu'on le tape dans Google, il est absent de notre corpus dans Eureka, sauf pour une occurrence où il est employé dans le discours direct²⁷.

Malgré les préoccupations normatives face aux anglicismes au Québec et même s'il comporte des limites morphologiques à l'intégration lexicale en français, *queer* se trouve en deuxième position parmi toutes les appellations recherchées dans notre corpus d'articles de presse. Pourtant, il existe des équivalents français à cette appellation. Lorsqu'un équivalent français est proposé par l'OQLF pour les anglicismes de création récente, il devient généralement plus fréquent que l'anglicisme²⁸. C'est ce que Vincent (2015) a démontré pour les anglicismes issus des réseaux sociaux *chat*, *podcast* et *email*, supplantés respectivement dans la presse québécoise par *clavardage*, *baladodiffusion* et *courriel*; c'est le cas aussi pour l'anglicisme *hashtag*, dont la fréquence a reculé dans la presse canadienne francophone au profit de la proposition de l'OQLF *mot-clic* (Elchacar 2017). Or ce n'est pas le cas pour l'anglicisme *queer*, qui reste plus fréquent dans notre corpus que les propositions de l'OQLF *altersexuel* et *allosexuel*, sur lesquels nous nous pencherons après la présentation de *trans*.

3. 3. Trans²⁹

Dans les corpus, *trans* apparaît 875 fois au Canada et 1 077 fois en Europe. Il arrive donc en troisième position après *LGBT* et *queer*. Il est employé comme nom ou comme adjectif :

(8) « Cette fois, le Chilien nous revient avec [...] l'histoire d'une femme trans – autre thème très à la mode –, mais une trans veuve, ostracisée

27. « C'est une autre culture. On y trouve une foule plus jeune, plus créative, artistique. Les anglophones, à mon avis, ont contribué à queeriser le Mile End. » (Sylvie St-Jaques, *La Presse*, 12/09/2012)

28. Ceci n'est pas nécessairement le cas pour les anglicismes plus anciens dont l'usage est bien établi et pour lesquels on propose des équivalents français *a posteriori*. Par exemple, la proposition *moufflet* pour remplacer *muffin* n'a pas su se frayer une place durable dans l'usage.

29. La recherche de *trans* dans notre corpus posait des défis particuliers et faisait ressortir trop de résultats non pertinents, tels les *gras trans* ou des mots employant le préfixe *trans-* joint au mot par un trait d'union. Nous avons donc cherché des expressions précises, soit : *personne trans*, *personnes trans*, *un trans*, *une trans*, *individu trans*, *individus trans*, *communauté trans* et *communautés trans*. Il se peut donc que la fréquence réelle de *trans* dans notre corpus soit supérieure à ce que nos recherches ont fait ressortir.

par la famille de son défunt conjoint.» (Nathalie Petrowski, *La Presse+*, 14/02/2017)

Trans est à l'origine une apocope : il vient de *transsexuel.les* et/ou de *transgenre*. Il est donc passé de préfixe à apocope. Il est employé tantôt en tant que nom, tantôt en tant qu'adjectif. *Trans* ne présente pas vraiment de possibilité de dérivation morphologique : si on veut employer l'adverbe ou le nom dérivé, on risque de se tourner vers la forme longue (exemple : *transsexualité*). Pour ce qui est de l'accord de la forme adjectivale, la finale en *s* ne permet pas d'ajouter la marque du pluriel, et la marque du féminin, quoiqu'elle eût été morphologiquement possible (exemple : **transe*), ne semble pas être nécessaire en raison du caractère neutre et inclusif du terme. Il peut aisément être employé de manière épïcène. Dans le corpus, *personnes trans* n'est jamais accordé :

(9) « Plus de 200 personnes trans et alliées à leur cause ont marché hier dans le centre-ville de Montréal [...]. » (Roxanne Léouzon, *Métro* [Montréal], 10/08/2015)

L'appellation *trans* désigne une identité de genre et non une orientation sexuelle. Marie-Pier Boisvert, directrice générale du Conseil québécois LGBT, considère ce terme comme étant inclusif et suggère d'utiliser *trans* plutôt que faire la distinction entre *transgenre* et *transsexuel* :

« Il [trans] intègre toutes les personnes non binaires, c'est-à-dire celles qui ne s'affichent ni comme homme ni comme femme. Ou les deux. Ou entre les deux. Alors quand on parle d'une personne trans, c'est un terme parapluie qui peut désigner toutes ces personnes. » (Marie-Pier Boisvert citée par Vigneault, *La Presse+*, 09/08/2016)

4. Appellations moins fréquentes

4. 1. Allosexuel

Allosexuel est défini ainsi dans le GDT :

Personne dont l'orientation sexuelle est autre qu'hétérosexuelle, ou dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe biologique ou assigné à la naissance. Note : Les allosexuels comprennent notamment, mais non exclusivement, les personnes LGBT.³⁰

30. Voir en ligne : <www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8353764>, page consultée le 19 janvier 2018.

Allosexuel peut être un nom, mais aussi un adjectif qui permet la déclinaison à toutes les formes fléchies sans entorse à la matrice du français :

(5) « [Le festival] tenu du 15 au 24 août pour célébrer la diversité de la communauté allosexuelle [...] » (Daniel Leblanc, *Le Droit*, 10/09/2014)

(6) « Une formation pour appuyer les allosexuels à l'université de Saint-Boniface. » (*SRC Manitoba*, 24/03/2013)

Allosexuel est le seul néologisme (avec *bispirituel*, dont il sera question plus loin) dont la fréquence dans le corpus est plus élevée dans les sources canadiennes que dans les sources européennes : 174 documents contre 2 pour l'Europe (rappelons qu'il y a plus de sources européennes que canadiennes dans Eureka). Sa présence plus marquée au Canada est due à l'influence de l'OQLF, qui a proposé *allosexuel* comme équivalent français à l'anglicisme *queer*, suivant en cela une proposition du Regroupement d'entraide à la jeunesse allosexuelle du Québec (REJAJQ)³¹. Le fait qu'il apparaisse dans le titre d'un regroupement institutionnel pourrait expliquer la fréquence du terme. Comme mentionné plus tôt, les Québécois perçoivent souvent l'anglicisme comme une faute : ils cherchent donc des équivalents français, surtout lorsqu'ils doivent employer un style plus soigné. En ce sens, l'emploi de *allosexuel* serait peut-être moins spontané que celui de *queer* :

L'usage actuel le plus fréquent de cette acception du terme se situe probablement au niveau académique et institutionnel. Les organismes et les chercheurs qui tentent de rendre accessibles leurs documents et questionnaires en français trouvent dans « allosexuel » une traduction rapide du terme *queer*. (Laprade 2014 : 4)

Ceci se répercute dans notre corpus, où l'on peut lire des préoccupations de nature normative :

(7) « J'ai commencé par me tourner vers l'Office de la langue française, qui affirme que "queer" peut se traduire par "allosexuel". » (Sophie Durocher, *Le Journal de Montréal*, 17/06/2016)

31. Laprade nous rappelle que le REJAJQ « était une coalition d'organismes communautaires œuvrant auprès des jeunes LGBT au Québec. Le groupe a opéré entre 2002 et 2008 » (Laprade 2014 : 4).

L'aval accordé par l'OQFL semble être l'argument militant le plus en faveur de *allosexuel* au Québec, bien que le terme soit plus rare que *LGBT*, *queer* et *trans* dans notre corpus. Selon l'étude de Laprade, cette appellation ne semble pas faire l'unanimité dans les milieux concernés : « C'est sans doute parce qu'il renvoie à une vision assimilationniste de la communauté gaie, une vision qui cherche à s'intégrer en reproduisant les normes plutôt qu'à les dépasser de manière critique. Il est à noter que le terme *allosexuel* demeurera cependant marqué d'une connotation générationnelle : les allosexuels, ce sont les jeunes. » (Laprade 2014 : 5)

4. 2. Altersexuel

Altersexuel est un mot construit à partir de la base *sexuel* et du fractomorphème *alter-*, au sens défini par Tournier : « Un fragment de lexie qui la représente dans un mot construit. » (Tournier 1985 : 86) En effet, *alter-* est employé ici non pas en tant que préfixe, mais plutôt en tant que forme abrégée de *alternatif*, néologisme de sens qui désigne des méthodes ou modes de vie sortant du cadre habituel ou encore des manières de faire plus soucieuses de l'environnement, des droits de la personne, etc. Tout le sens de *alternatif* est contenu dans la forme raccourcie *alter-*, abrégée justement pour permettre la création de néologismes tels *altermondialiste*, premier mot à employer le fractomorphème *alter-*, ou *alterconsommation* (Elchacar 2016).

Au début de notre recherche (avril 2017), le GDT présentait une fiche pour le terme *altersexuel*, fiche qui n'existe plus. À présent, *altersexuel* apparaît aux côtés de *allosexuel* comme « terme privilégié » pour traduire le mot anglais *queer* (voir 3. 2.), mais le mot ne figure pas dans le titre de la fiche en tant que tel.

Altersexuel revient dans 33 documents de Eureka Canada francophone et 16 documents de Eureka Europe francophone. Il est employé comme nom et comme adjectif³², et prend les marques de genre et de nombre :

(10) « [le film] qui a valu au cinéaste la Queer Palm (remise au meilleur film traitant de questions "altersexuelles") ». (Marc Cassivi, *La Presse+*, 28/05/2013)

32. On pourrait aisément y accoler le suffixe *-ment* pour former un adverbe. Cette possibilité reste toutefois hypothétique puisqu'aucune occurrence n'a été relevée dans Eureka, et une seule dans Google, sur un billet de blogue intitulé « Ado cherche roman d'amour hétérocentré » et portant justement sur les identités de genre non traditionnelles. En ligne : <<http://jesuisvenuemechangerenpierre.over-blog.fr/article-ado-cherche-roman-d-amour-heterodecentre-57039154.html>>, page consultée le 3 mai 2017.

Il figure quatre fois entre guillemets et il est présenté quatre autres fois en tant que traduction de *queer* dans les publications canadiennes. Dans ces dernières, la majorité des documents sont en lien avec la chanteuse Cœur de pirate, qui a fait des révélations publiques au sujet de son identité de genre au courant du printemps 2016, suite à la tuerie d'Orlando :

(11) Dans sa lettre, elle se présente comme « queer », un terme parfois traduit par « allosexuelle » ou « altersexuelle » et qui inclut les « personnes dont l'orientation sexuelle est autre qu'hétérosexuelle », selon l'Office québécois de la langue française. » (*Le Droit*, 17/06/2016)

Il est intéressant de noter que les journalistes ont choisi de traduire *queer* par *allosexuelle* et *altersexuelle*, alors que *queer* est nettement plus fréquent dans la presse générale (la référence à l'OQLF laissant transparaître une préoccupation normative³³).

Donc, le mot est rare dans notre corpus alors même qu'il permet la déclinaison morphologique, qu'il ne présente aucune préoccupation normative et qu'il est mis de l'avant par un organisme terminologique officiel du Québec. Dans ce cas, c'est le premier facteur qui semble prévaloir : « Marie-Pier Boisvert considère que *altersexuel* et *allosexuel* demeurent des équivalents français de *queer* peu convaincants et très peu utilisés. » (Marie-Pier Boisvert citée par Vigneault, *La Presse*+, 09/08/2016)

4. 3. Bispirituel

Bispirituel se construit à partir de la base *spirituel* et du suffixe *bi-*. Il s'agit d'une traduction du terme *two-spirits*, une appellation employée par certaines nations autochtones d'Amérique du Nord pour désigner une identité de genre non binaire. Dans la fiche « bispirituel » de Termium, on trouve la définition suivante tirée du site Web du ministère de l'Éducation du Manitoba :

DEF [Qui désigne] les personnes qui incarnent à la fois la spiritualité masculine et la spiritualité féminine.³⁴

33. Notons que la définition proposée par l'OQLF n'est pas citée en entier dans l'exemple (11), ce qui contribue à la diffusion d'un sens incomplet.

34. Voir en ligne : www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=bispirituel&index=alt&codom2nd_wet=1#resultreccs, page consultée le 19 janvier 2018.

Bispirituel apparaît dans 72 documents dans le corpus Eureka Canada francophone, tantôt comme nom, tantôt comme adjectif. Étant donné l'ancrage référentiel nord-américain du terme, il n'est pas surprenant que *bispirituel* ne soit présent que dans trois articles du corpus Eureka Europe francophone. Dans la dernière année il y a eu un mouvement au Canada voulant intégrer ces personnes aux communautés LGBT+. Dans cet exemple, le terme fait partie d'une énumération aux côtés de *gai*, *lesbienne*, *transsexuel*, *queer*, etc. :

(12) Joël est bien présent dans la communauté LGBTTQI2A (en référence aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles, transgenres, queers, intersexes, bispirituelles ainsi qu'à leurs alliés. (*Ici Radio Canada – Ottawa Gatineau*, 11/02/2016)

Bispirituel est trois fois accompagné d'une définition du cru du journaliste :

(13) Il a poussé un plus [*sic*] loin l'inclusion [...] parlant de la communauté LGBTQ2. Le « 2 », ou « 2S », réfère aux bispirituels, des autochtones qui croient en l'existence de quatre genres parmi les humains. (Cassandra Szklarski, *La Presse canadienne*, 02/07/2016)

Enfin, le terme est employé entre guillemets une fois, accompagné de son équivalent anglais *two-spirited*.

Tout comme *allosexuel* et *altersexuel*, *bispirituel* permet la dérivation morphologique, comme en témoigne cette occurrence d'un nom³⁵ :

(14) Les identités sexuelles et leurs expressions, les couples de même sexe et le counselling, la bispirtualité, les familles homoparentales et la famille à l'école et au travail sont quelques-uns des sujets qui seront abordés au cours de ces ateliers. (Krystina Sawyer, *Le Citoyen Rouyn-Noranda*, 15/09/2010)

Le terme est employé en référence aux communautés LGBT+ dans 39 articles du corpus; dans les 33 autres articles dans lesquels on trouve cette appellation, il est question des communautés autochtones, quoique certains touchent les deux thématiques en même temps. Une

35. On pourrait créer l'adverbe *bispirituellement* facilement d'un point de vue morphologique, mais nous n'avons recensé aucune forme adverbiale ni dans Eureka ni dans Google.

étude diachronique serait nécessaire pour voir si l'appellation s'impose parmi les autres ou si elle reste majoritairement employée lorsqu'il est question des communautés autochtones.

4. 4. Cisgenre

Cisgenre se situe quelque peu à part des autres dénominations étudiées parce qu'il s'agit d'une appellation proposée par le groupe dominé afin de dénommer le groupe dominant : le processus de dénomination s'est fait après que les groupes dominés eurent commencé à se désigner : « [À] l'image de l'hétérosexualité qui ne s'est réellement nommée qu'après l'invention [*sic*] de l'homosexualité, la cisidentité n'a été discutée qu'après la construction [...] de la transsexualité. Pour que Cis puisse signifier non-Trans, encore faut-il définir le Trans. » (Arnaud 2012) *Cisgenre* représente donc une tentative du groupe dominé de repositionner le groupe dominant dans le champ en utilisant des appellations comparables ou faites sur le même modèle pour les deux groupes.

Dans sa thèse, Marignier en donne la définition suivante : « Terme militant qui sert à désigner les personnes dont l'identité de genre correspond au genre assigné à la naissance. » (Marignier 2016 : 339)³⁶ L'appellation est composée de la base *genre* et du préfixe *cis-*. Son sens n'est pas transparent car le préfixe n'est pas des plus productifs en français. Il semble avoir été choisi pour le mettre en opposition à *trans*³⁷.

Cisgenre affiche 75 résultats dans le corpus Eureka Canada francophone et 80 résultats dans le corpus Eureka Europe francophone. Au Canada, le mot se trouve 42 fois accompagné d'une explication ou d'une définition, et il est employé entre guillemets deux fois. En Europe, le mot est accompagné d'une explication ou d'une définition 27 fois, et il est employé entre guillemets 22 fois ; parfois les deux cas de figure vont de pair :

(15) Les « *cisgenres* », comprenez les hommes hétérosexuels [...]. (Marie-Estelle Pech, *Le Figaro*, 16/04/2016)

36. À noter que le GDT donne aussi une définition de *cisgenre* : « Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond à l'expression de genre. » En ligne : <www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532439>, page consultée le 8 février 2018.

37. Voir l'entrée pour le préfixe *cis-* dans le TLFi. Voir en ligne : <[du même côté de\), sans pour autant réifier ces deux catégories, mais en permettant plutôt d'entrevoir un privilège *cisgenre* et des épreuves Trans irréductibles à l'opposition Trans/Cis. »](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=3576341595;r=1;nat=;sol=1>, page consultée le 9 février 2018. Voir aussi Arnaud (2012) : « La question Trans parvient alors à entrer en résistance avec la question Cis (le préfixe)

Dans cet extrait, les guillemets, l'italique, et la définition indiquent que le mot a besoin d'être explicité, que son sens ne serait pas transparent si le mot était employé seul.

Cisgenre est employé comme forme adjectivale, et elle permet la mise au pluriel, comme on peut l'observer dans l'exemple plus haut, mais il permet difficilement la formation d'un adverbe³⁸. Nous avons observé toutefois une occurrence de la forme *cisgenré* en remplacement de *cisgenre* :

(16) Un tiers de la génération Z [...] réclame un choix sexuel personnalisé, parmi une infinité de nuances possibles (neutre, pansexuel, cisgenré, transgenre [...]). (Gaspard Koenig, *La Tribune – Acteurs de l'économie*, 25/10/2016)

Cette forme se développe sur le modèle de *genré*. Enfin, *cisgenre* peut parfois subir une apocope (*cis*) sur le modèle de *transsexuel* qui devient *trans* :

(17) Alexandre Dumont Blais, codirecteur des communications à Rézo santé et mieux-être des hommes gais, bissexuels, cis et trans. (Benoit Philie, *Le Journal de Québec*, 20/11/2016)

5. Aperçu dans les dictionnaires

L'accession d'un néologisme à la nomenclature d'un dictionnaire général de langue française représente un jalon important : « L'entrée dans un dictionnaire valant reconnaissance officielle d'existence en même temps que s'y enterre le néologisme, il paraît naturel que les sentiments les plus variés se manifestent au moment d'ajouter éventuellement une nouvelle forme lexicale ou un nouveau sens. Le lexicographe est alors contraint de prendre position. » (Pruvost & Sablayrolles 2003 : 121)

Plusieurs auteurs ont démontré le biais idéologique des dictionnaires en faveur des groupes dominants (Girardin 1979; Boulanger 1986; D'Oria 1988). Ball (1997), qui a analysé le portrait que dressent les

38. Nous avons trouvé une occurrence du nom *cisgenrisme* dans les sources canadiennes de notre corpus; il est alors construit sur le même modèle que *racisme*, *sexisme* et *transgenrisme*, et il a une connotation négative : « [N]ous nous devons, comme membres de la communauté universitaire de l'université de Moncton, de reconnaître et de dénoncer clairement et concrètement la culture du viol et toutes autres formes d'oppressions : sexisme, hétérosexisme, cisgenrisme, capacitisme, racisme, colonialisme, islamophobie, etc. » (Geneviève L. Latour *et al.*, *Acadie Nouvelle*, 07/03/2017).

dictionnaires des gays et lesbiennes à la fin des années 1990, en était arrivé à la même conclusion. Nous voulions vérifier si les efforts des communautés LGBT+ pour gagner du capital symbolique dans la presse générale trouvent un écho dans les dictionnaires de langue française³⁹.

Nous avons consulté quatre sources, deux du Québec et deux de France (qui sont toujours très consultées au Québec). Pour le Québec, nous avons consulté le dictionnaire *Usito* (<www.usito.com>), dictionnaire général qui prend comme point central de la description le français standard du Québec, et le *Grand dictionnaire terminologique* (<www.granddictionnaire.com>), dont il a déjà été question. Pour la France, nous avons consulté le *Petit Robert électronique* (PRÉ) et le *Larousse en ligne* (<www.larousse.fr>). Le tableau 1 dresse le portrait de la présence et de l'absence des termes à l'étude dans les dictionnaires retenus :

Tableau 1 : Présence des appellations dans quatre ouvrages de référence

	<i>LGBT</i>	<i>Queer</i>	<i>Trans</i>	<i>Bispirituel</i>	<i>Cisgenre</i>	<i>altersexuel</i>	<i>allosexuel</i>
Usito	+ (sigle)	-	-	-	-	-	-
GDT	+	-	-	-	+	+	+
PRÉ	+	+	+	-	-	-	-
Larousse en ligne	-	-	-	-	-	-	-

Il ressort que parmi toutes les appellations étudiées, *LGBT* est la mieux représentée dans les sources consultées, ce qui est conforme à la fréquence dans notre corpus de la presse générale québécoise. Cependant, le traitement lexicographique n'est pas toujours complet. *LGBT* ne figure qu'en tant que sigle dans *Usito*, donc sans définition, ni exemplification, ni aucune information pouvant informer sur l'utilisation du mot en discours. Dans le PRÉ, la définition nous apparaît plus restrictive que l'intention de départ dans la création de cette appellation :

39. Le passage de *antimondialisation* à *altermondialiste* dont il a été question au début a pour sa part porté fruit non seulement dans les journaux mais également dans les dictionnaires, les définitions de *altermondialiste* et ses dérivés étaient axiologiquement plus positives que celle pour *antimondialisation* et ses dérivés (Elchacar 2005 : 229-230).

Qui concerne les homosexuel(les)s, les bisexuel(le)s et les transgenres. *Associations LGBT. N. Discriminations envers les LGBT.*

Le GDT propose également une définition de *LGBT* qui se limite à expliciter le sigle, et qui constitue également une liste fermée, alors que l'appellation se veut la plus inclusive possible : « Se dit de ce qui se rapporte au groupe constitué par les minorités sexuelles des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres. »

Queer, deuxième appellation de notre corpus en fréquence, est uniquement présent dans l'édition 2019 du *Petit Robert*. Les préoccupations normatives pourraient expliquer son absence des sources québécoises. *Trans*, dernière appellation qui se démarque en terme de fréquence dans notre corpus, fait l'objet d'une entrée dans le PRÉ; on lui accole les marques « abrég. fam. ». Il est défini par deux sens : 1. Transsexuel. 2. Transgenre. Il est absent des autres sources.

Les quatre autres appellations étudiées, pas très fréquentes dans le corpus, sont absentes des sources consultées, qui ne sont pas des ouvrages spécialisés. Enfin, on constate que le travail terminologique du GDT donne la prévalence aux préoccupations normatives, puisque les équivalents français absents du corpus s'y trouvent (*allosexuel*, *altersexuel*) alors que le mot qu'ils traduisent, et qui est plus fréquent dans le corpus, *queer*, en est absent. *LGBT*, qui n'est pas un anglicisme, y est décrit depuis peu.

Conclusion

Le tableau 2 (page suivante) récapitule pour chaque appellation, si chacun des trois facteurs analysés agit comme vecteur (+), comme frein (-), ou ne s'applique pas (la case reste alors vide)⁴⁰, selon les données recueillies.

On voit que le facteur qui sert le plus de vecteur à la circulation des appellations est l'avis des groupes issus des minorités sexuelles. C'est le facteur commun aux trois appellations les plus fréquentes, soit *LGBT+*, *queer* et *trans*. Or en tant que sigle, emprunt et apocope, ces trois termes présentent des préoccupations normatives, des défis pour l'intégration au système lexical du français, ou les deux. Ils sont néanmoins plus employés que les noms qui permettent facilement la dérivation morphologique et la mise au pluriel et au féminin, et que les recommandations

40. Par exemple, comme nous n'avons relevé aucune préoccupation normative concernant l'emploi de *cisgenre* dans les sources et documents consultés, nous avons laissé la case vide.

faites par l'OQLF. Parmi toutes les dénominations étudiées, la plus fréquente est *LGBT* et ses diverses variantes. Le caractère inclusif de l'appellation l'emporte sur la difficulté que présente un sigle d'un point de vue de la dérivation morphologique. La deuxième appellation la plus fréquente est *queer* dans toutes les sources, même au Québec, malgré la difficile relation qu'entretiennent les francophones du Québec avec les anglicismes. Enfin, *trans*, une apocope, arrive en troisième position.

Tableau 2 : Facteurs influençant l'implantation des appellations

	LGBT	Queer	Trans	Allosexuel	Altersexuel	Bispirituel	Cisgenre
1 Avis des groupes issus de la diversité de genre	+	+	+	-		+	+
2 Préoccupation normative		-	-	+	+	+	
3 Intégration au système lexical du français	-	-	-	+	+	+	+

Il semblerait que ni les préoccupations normatives ni les limites à l'intégration au système lexical français ne soient un frein à la circulation des appellations dans la presse générale québécoise, et que c'est l'usage des groupes issus des minorités sexuelles qui sert de vecteur principal.

L'arrivée de ces néologismes pose plusieurs autres questions lexicologiques. Par exemple, il serait intéressant d'analyser la diversité des appellations dans des documents plus spécialisés que la presse générale, qui ciblent les communautés LGBT+. Toutes les dénominations employées par les principaux groupes concernés – ni même les plus employées – ne sont pas nécessairement reprises par la presse généraliste. Aussi, les appellations moins récentes ont peut-être connu (ou connaîtront) un changement dans leur contenu sémantique ou dans leur appréciation axiologique. Par exemple, le mot *gay*, est-il moins souvent utilisé depuis l'apparition des néologismes à l'étude dans le présent texte (pensons au nom de *Interligne*, qui s'appelait auparavant *Gay Écoute*, comme mentionné plus haut), ou a-t-il changé de contenu sémantique ou axiologique?

L'observation de ce champ lexical en diachronie permettra de vérifier quelles appellations s'imposeront dans le temps, si certaines disparaîtront et si de nouvelles naîtront. L'hypothèse peut être formulée que la diversité des expressions de genre et d'orientations sexuelles se manifestera dorénavant par une diversité d'appellations.

Bibliographie

- [s. a.] (2002), « Les associations homosexuelles [sic.] interpellent les candidats à l'élection », *AFP infos françaises*, 4 mars.
- Arnaud A. (2012), « La question Cisgenre », ; Interrogations? *Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (I)* 15. En ligne : <www.revue-interrogations.org/La-question-Cisgenre>, page consultée le 10 juillet 2017.
- Ball M. (1997), « Le dictionnaire et l'idéologie dominante : le portrait des groupes marginaux », dans Monique C. Cormier & Aline Francoeur (dir.), *Problèmes et méthodes de la lexicographie québécoise*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, p. 77-96.
- Bouchard C. (1999), *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides.
- Boulanger J.-C. (1986), « Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine », *Lexicographica. Series maior*, Berlin, De Gruyter.
- Bourdieu P. (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Calvet L.-J. (1980), *Les Sigles*, Paris, PUF.
- D'oria D. (1988), *Dictionnaire et idéologie*, Paris, Nizet.
- Elchacar M. (2017), « Le traitement lexicographique des anglicismes au vu de la variation géographique : l'exemple de deux outils en ligne », *Repères DoRiF n. 14 – Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone*. En ligne : <www.dorif.it/ezine>, page consultée le 8 février 2018.

- Elchacar M. (2016), «Étude diachronique de néologismes du vocabulaire sociopolitique. La vitalité de *antimondialisation*, *altermondialiste* et du fractomorphème *alter-* dix ans après leur apparition dans la presse générale», *Néologica* 10, p. 75-100.
- Elchacar M. (2005), «Le vocabulaire de l'antimondialisation dans les quotidiens québécois. Naissance, évolution et fixation d'un vocabulaire sociopolitique», *Romanistik in Geschichte und Gegenwart* 11(2), p. 213-231.
- Éribon D. (2003), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse.
- Girardin C. (1979), «Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire», *Langue française* 43, p. 84-99.
- Greco L. (2015), «Présentation : la fabrique des genres et des sexualités», *Langage & Société* 152, p. 7-16.
- Laprade B. (2014), «Queer in Québec : étude de la réception du mouvement queer dans les journaux québécois», *Cygne noir* 2. En ligne : <www.revucygnenoir.org/numero/article/queer-in-quebec#body>, page consultée le 3 mai 2017.
- Latour G. L. *et al.* (2017), «Mettons les pendules à l'heure», *Acadie Nouvelle*, 7 mars.
- Lorenzi M.-É. (2017), «“Queer”, “transpédégouine”, “torduEs”, entre adaptation et réappropriation, les dynamiques de traduction au cœur des créations langagières de l'activisme féministe *queer*», *GLAD!* En ligne : <http://www.revue-glad.org/462>, page consultée le 10 juillet 2017.
- Loubier C. (2011), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- Marignier N. (2016), *Les matérialités discursives du sexe : la construction et la déstabilisation du genre dans les discours sur les sexes atypiques*, thèse de doctorat, université Paris 13 – université Sorbonne Paris Cité.
- Petit G. (2012), «Présentation : la dénomination», *Langue française* 174, p. 3-9.
- Pruvost J. et Sablayrolles J.-F. (2003), *Les Néologismes*, Paris, PUF.
- St-Jacques S. (2012), «L'autre Village», *La Presse*, 12 septembre.
- Tournier J. (1985), *Précis de lexicologie anglaise*, Paris, Ellipses.

- Vigneault A. (2016), « Lexique LGBT », *La Presse+*.
- Vincent N. (2015), « Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes », *Circula, revue d'idéologies linguistiques* 2, p. 76-96.
- Zufferey S. et Moeschler J. (2010), *Initiation à la linguistique française*, Paris, Armand Colin.

Exemples du corpus

- (1) [s. a.] (2009), « Pour un plan d'action concerté et un financement adéquat des organismes LGBT », *Québec Hebdo*. En ligne : <<https://www.quebechebdo.com>>.
- (2) Doyon F. (2007), « Vagues de fond », *Le Devoir*, p. E4.
- (3) Chartier S. (2015), « À nous notre lutte », *Le Devoir*, p. A4-A5.
- (4) Vincent C. B. (2016), « Fronde arc-en-ciel contre les "guérisseurs" de l'homosexualité », *Le Soleil*. En ligne : <<https://www.lesoleil.com>>.
- (5) Leblanc D. (2014), « Des fournisseurs auraient réclamé des montants plus élevés », *Le Droit*. En ligne : <www.ledroit.com>.
- (6) [s. a.] (2013), « Une formation pour appuyer les allosexuels à l'université de Saint-Boniface », *SRC Manitoba (site Web)*. En ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/605993/gais-lesbiennes-transgenres-formation-universite-saint-boniface>>.
- (7) Durocher S. (2016), « Cœur de Queer », *Le Journal de Montréal*, 17 juin.
- (8) Petrowski N. (2017), « Berlinoiseries », *La Presse+*, ARTS_6_3.
- (9) Léouzon R. (2015), « Les personnes trans dénoncent "l'inaction gouvernementale" », *Métro (Montréal)*, 10 août.
- (10) Cassivi M. (2013), « Gai paradoxe », *La presse+*, ARTS écran 6.
- (11) [s. a.] (2016), « Cœur de pirate "sort du placard" », *Le Droit* 104(69), 17 juin.
- (12) [s. a.] (2016), « S'éduquer à la boutique érotique », *Ici Radio Canada – Ottawa Gatineau*. En ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/ottawa-gatineau>>.

- (13) Szklarski C. (2016), «LGBTQ : le sigle d'une communauté de plus en plus diversifiée», *La Presse canadienne*.
- (14) Sawyer K. (2010), «Vivre sa vie en tant qu'homosexuel», *Le Citoyen Rouyn-Noranda*, 15 septembre.
- (15) Pech M.-E. (2016), «Quand les hommes "blancs" et "cisgenres" se font exclure», *Le Figaro* 22296, p. 10.
- (16) Koenig G. (2016), «Génération Z : vers une autonomie existentielle», *La Tribune – Acteurs de l'économie*. En ligne : <<https://acteursdeleconomie.latribune.fr>>.
- (17) Philie B. (2016), «L'homophobie encore bien présente», *Le Journal de Québec*, 20 novembre.

Dictionnaires et base de données

- Atilf [s. d.], *Trésor de la langue française informatisé*. En ligne : <<http://atilf.atilf.fr>>, consulté le 5 mai 2017.
- Éditions Le Larousse (2017), *Larousse*. En ligne : <www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>, consulté le 5 mai 2017.
- Éditions le Robert (2018), *Le Robert dévoile les mots nouveaux de ses dictionnaires 2019*, dossier de presse. *Eureka.cc*, (2017), Base de données. En ligne : <<http://nouveau.eureka.cc/Search/Reading>>, consulté le 5 mai 2017.
- Office québécois de la langue française (2017), *Grand dictionnaire terminologique*. En ligne : <www.granddictionnaire.com>, consulté le 5 mai 2017.
- Rey A. et Rey-Debove J. (2017), *Le Petit Robert électronique*, Éditions Le Robert. En ligne : <<http://pr.bvdep.com/robert.asp>>, consulté le 5 mai 2017.
- Usito* (2017), Dictionnaire général de la langue française sous la direction d'Hélène Cajolet-Laganière, de Pierre Martel et de Chantal-Édith Masson, et avec le concours de Louis Mercier, Les Éditions Delisme. En ligne : <www.usito.com/dictio>, consulté le 5 mai 2017.